



Réseau Semences Paysannes
Biodiversité des semences et plants dans les fermes
3, avenue de la Gare
47190 Aiguillon
Tel : 05 53 84 44 05 Fax : 05 53 84 69 48
Mail: contact@semencespaysannes.org
www.semencespaysannes.org

Compte-rendu d'activités 2011



Assemblée générale du Réseau Semences Paysannes
11 décembre 2011 - Buhl (68530)

Table des matières

| | |
|--|----|
| Introduction..... | 2 |
| I. Les Maisons de la Semence Paysanne : la mise en œuvre du projet associatif..... | 2 |
| II. La bataille juridique..... | 2 |
| III. International..... | 5 |
| IV. Les programmes en cours..... | 6 |
| V. Vie du réseau..... | 7 |
| VI. Les financements 2011 (cf compte de résultat 2011)..... | 9 |
| VII. Orientation 2012..... | 10 |
| ANNEXES..... | 12 |

Introduction

Beaucoup d'activités, de nouveaux adhérents, une demande de plus en plus forte malgré une communication externe imparfaite, des sollicitations de tous côtés difficiles à gérer uniquement par l'équipe : les Semences Paysannes deviennent une réalité incontournable.

En contrepartie, l'offensive de l'industrie semencière pour empêcher ce développement s'intensifie...

Nous vous présentons dans ce document le compte-rendu des activités du Réseau Semences Paysannes pour l'année 2011. En bref : **la mise en œuvre du projet associatif, un gros travail juridique et de nombreux projets en cours.** Bonne lecture.

I. Les Maisons de la Semence Paysanne : la mise en œuvre du projet associatif

Conformément au projet associatif présenté lors de la dernière assemblée générale, le travail de **capitalisation de l'expérience des membres du RSP en matière de gestion collective de la biodiversité cultivée** a démarré en mai avec l'arrivée de Lauréline, en stage jusqu'en décembre. Fanny, notre nouvelle salariée en charge de l'animation et de la communication, n'est arrivée que fin juillet au sein de l'équipe mais a pu quand même participer à l'élaboration du guide d'entretien et suivre les premières enquêtes réalisées par Lauréline dès le mois de mai.

Ce travail d'enquête a permis de rencontrer 33 collectifs et d'interroger 60 personnes dans 11 régions (Bretagne, Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Poitou-Charente, Alsace, Franche-Comté, Bourgogne, Rhône-Alpes, Nord-Pas de Calais, Midi-Pyrénées). Fanny et Lauréline présenteront une synthèse détaillée de leur travail la veille de l'assemblée générale (cf. programme). Ce travail servira de base au cahier de proposition qui nous est demandé par la FPH dans la cadre de Rio + 20 ainsi qu'à un ouvrage plus exhaustif sur la gestion collective et les Maisons de la Semence Paysanne (prévu pour 2012). Il a également pour objectif de préparer les ateliers de discussions qui auront lieu dans le cadre d'un événement sur les Maisons de la Semence Paysanne prévu en septembre 2012 en Aquitaine (cf. Orientations 2012).

II. La bataille juridique

Fin 2009, nous avons gagné à la FRB la reconnaissance des réseaux paysans et notamment du RSP en tant qu'acteurs de la conservation des « ressources phytogénétiques ». Depuis, Jean-François Berthelot est devenu membre suppléant du COS de la FRB au titre du RSP. La participation de Patrick et de Guy au CEES (Comité Economique Ethique et Social) du HCB (Haut Conseil des Biotechnologies) a aussi permis la publication de plusieurs recommandations officielles reconnaissant la nécessaire protection des semences paysannes. Cette reconnaissance légitime juridiquement notre travail et notamment nos échanges « informels » de semences. Depuis, le GNIS a obtenu que la FRB soit définitivement dessaisie de toute mission de gestion des ressources ou des réseaux de conservation pour rester cantonnée dans la seule recherche. Notre travail de « conservation dynamique *in situ* à la ferme » n'est donc plus reconnu que comme « objet de recherche ». Au travers de la loi sur les Certificats d'Obtention Végétale (COV) qui vise à interdire ou à taxer les semences de ferme de variétés protégées par un COV, le Ministère de l'Agriculture se prépare :

- à empêcher toute inscription de variété population, y compris dans les nouveaux catalogues « de conservation » et « pour une utilisation particulière », et à légaliser leur biopiraterie.
- à supprimer toute possibilité de commercialiser des semences de variétés non inscrites au catalogue « en vue d'une exploitation non commerciale ».
- à confier la gestion des « ressources phytogénétiques » au GEVES et au GNIS.
- à réglementer les échanges de semences pour la sélection, les activités de sélection et l'accès aux semences des collections.
- à réglementer, au prétexte de rémunération des obtenteurs, toute utilisation de la récolte comme semence.
- à imposer, au prétexte de traçabilité, une obligation de déclaration des variétés utilisées depuis le champ jusqu'au consommateur.
- à renforcer les contraintes sanitaires, environnementales (une variété non résistante génétiquement à un pathogène peut être considérée comme dangereuse pour l'environnement !) et de biosécurité (contaminations OGM) liées à la commercialisation et à la production de semences, y compris semences de ferme et paysannes.
- à généraliser la dissémination de gènes brevetés et manipulés avec les OGM réglementés ou cachés.
- à imposer, au prétexte de coexistence avec les OGM, une agriculture totalement administrée notamment sur la nature des semences utilisées.

Le choix a donc été fait de ne plus mener uniquement des luttes sectorielles et défensives sur tel ou tel détail des réglementations semences, mais de réunir une coalition la plus vaste possible pour mener des campagnes de plaidoyer autour d'une proposition de loi touchant tous les champs juridiques liés aux semences et de chacun de ses aspects : catalogue (commercialisation), échanges « informels » de semences fermières et paysannes (ressources phytogénétiques, conservation, sélection, recherche), propriété intellectuelle (COV, brevet « consentement préalable, partage des avantages », protection des « savoirs traditionnels »), OGM (biosécurité, étiquetage, coexistence), reconnaissance des méthodes « agroécologiques » de maîtrise des risques sanitaires et environnementaux (AMM, protection des savoirs traditionnels...)....

- Cette **campagne pour une loi de reconnaissance positive des droits des agriculteurs sur les semences paysannes et fermières**, à l'initiative du Réseau, est aujourd'hui portée par la coalition « Semons la biodiversité » composée de 18 organisations nationales (Agir pour l'environnement, Amis de la Terre, Artisans du Monde, ASPRO-PNPP, ATTAC, Chrétiens dans le Monde Rural, Confédération Paysanne, CNDSP, Croqueurs de Carottes, Demeter France, Fédération Nationale des Agriculteurs Biologiques, Fondation Sciences Citoyennes, Générations Futures, Minga, Mouvement d'Agriculture Biodynamique, Nature et Progrès, OGM Dangers, UNAF). Les Faucheurs Volontaires d'OGM participent activement aux diverses mobilisations, mais n'ont pas souhaité à ce jour apparaître comme signataires. Un travail d'écriture de la loi est mené mais encore non abouti. Ce travail suscite en effet de nombreux débats sur des points très précis qu'il est nécessaire de discuter avant de poser sur le papier. Nous savons assez bien quelles sont les règles que nous refusons, il est plus difficile d'avancer sur les règles que nous voulons.

La campagne repose aujourd'hui principalement sur des documents de campagne élaborés collectivement par la coalition, un site internet www.semonslabiodiversite.com, des événements (Angers, Paris...).

Pour répondre au passage à l'Assemblée Nationale de la loi sur les COV, une **cyberaction** a été lancée et plusieurs actions ont été organisées (Angers, Ardèche, Chartres, Strasbourg, Paris...) pour la défense des semences fermières et paysannes. Une deuxième pétition sera lancée en début d'année avec les Croqueurs de carottes pour préserver le droit de commercialiser « en vue de l'autoconsommation et de la conservation » des semences de variétés non inscrites.

- **La veille juridique sur les semences** lancée en 2009 rassemble désormais **73 membres** français et étrangers et continue à diffuser de l'information et des analyses juridiques sur les semences, la propriété intellectuelle, les droits des agriculteurs.

La publication régulière de la veille juridique réalisée par Anne-Charlotte, les échanges sur la liste juridique semences et les interventions et les propositions d'amendements à la loi COV proposées par la Confédération paysanne ont permis d'**offrir aux parlementaires proches de nos idées les arguments nécessaires pour poser régulièrement des questions parlementaires sur les semences paysannes, les semences de fermes et les droits des agriculteurs**, et pour empêcher le vote de plusieurs amendements destinés à renforcer les droits des obtenteurs. Avec le travail engagé autour de notre proposition de loi « droits des agriculteurs » impliquant de nouveaux partenaires, ils permettent de renforcer une communauté de pensée et d'actions sur les semences paysannes autant en France que dans plusieurs pays européens et au Canada.

- **Le projet de mutualisation des veilles juridiques Semences, OGM, pesticides et abeilles** est en cours de constitution et des demandes de financements ont été déposées par le RSP pour avancer davantage. Les veilles juridiques permettent aujourd'hui un suivi de l'actualité juridique ainsi qu'une expertise sur chaque thématique. Cette expertise vient en appui au travail des structures composant les différents CPVJ (Comité de Pilotage des Veilles Juridiques). Par ailleurs, les réglementations OGM, semences ou encore pesticides et abeilles évoluent rapidement et souvent en parallèle les unes des autres. Il en est de même de la réglementation sur les médicaments vétérinaires sur laquelle l'ITAB a entamé un travail similaire au notre. Ce sont les mêmes acteurs de l'industrie qui œuvrent dans ces trois domaines. La mutualisation est née de ce constat et de la nécessité, pour faire face à ces évolutions similaires, de proposer à la société civile les outils nécessaires à la compréhension des enjeux qui se cristallisent autour de ces trois thèmes. La mutualisation des veilles juridiques permet de recouper les savoirs et savoir faire de chaque juriste sur ces thèmes, et de gagner en efficacité de travail.

Autres partenariats

- Le RSP a participé à un atelier organisé par Nature et Progrès dans le cadre de PEUV aux Amanins (Drôme) sur **les normes et le vivant en octobre**, et prépare un nouvel atelier avec les mêmes acteurs sur les liens entre les normes et la propriété intellectuelle.
- En lien avec Inf'OGM, le RSP a jeté les premières bases d'une **veille citoyenne d'information sur les semences**. Ce projet a commencé avec la parution de quelques articles sur les semences dans les pages du bulletin d'Inf'OGM et devrait prendre de l'ampleur en 2012.
- Suite aux ateliers des derniers rencontres du « Forum Social Mondial » sur « Science et société », un groupe français s'est réuni deux fois pour préparer un séminaire franco-français sur les « Enjeux de la recherche » dans le premier semestre 2012. Malgré les réticences de divers enseignants « scientifiques », le RSP a fait valider la thématique de la

légitimité et de la reconnaissance des collaborations entre la science et les savoirs populaires non scientifiques.

- Le RSP a participé au séminaire « Gouverner le vivant » organisé au Muséum par la laboratoire de Christophe Bonneuil, au Forum européen sur la souveraineté alimentaire en Autriche, aux campagnes « Développons l'agriculture biologique » initiées par Agir Pour l'Environnement.

III. International

- Le partenariat du RSP avec la coalition européenne **No Patents on Seeds** contre le brevet permet de renforcer les liens avec les partenaires européens et de faire un lien entre la problématique du brevet sur le vivant et celle du COV pour une campagne plus cohérente.
- **La rencontre européenne Libérons la diversité (LLD)** en février à Szeged (Hongrie) a permis au réseau de se rapprocher d'acteurs locaux d'Europe de l'est. Déjà mobilisés par les programmes Léonardo, les membres du RSP étaient peu nombreux et la délégation n'a malheureusement pas pu profiter de la richesse des échanges de tous les ateliers. La présence lors de la table ronde finale du secrétaire du TIRPPA, de la chef de la délégation européenne au TIRPAA, de représentants du GNIS, des artisans semenciers et de Via Campesina est le signe de la reconnaissance acquise par LLD. Elle a été suivie d'une rencontre officielle à Bali entre LLD et la délégation des États européens, au cours de laquelle les propositions de LLD sur « Better régulation » semences ont été présentées. Suite à ces rencontres, la coordination européenne des réseaux nationaux LLD a décidé de devenir une structure formelle et les dépôt des statuts est en cours. Des partenariats avec IFOAM UE et Via Campesina Europe sont en cours, notamment pour une position commune sur la réforme européenne « Better régulation » semences s'inspirant largement du travail de FSO (Farm Seeds Opportunities).
- La participation de Csilla Kiss (pour LLD) et de Guy (pour Via Campesina) à la quatrième session de l'Organe Directeur du **TIRPAA** en mars à Bali a permis de renforcer les liens avec la campagne internationale semences de Via Campesina et le travail des ONG proches (Etc-group, UK Food Group, IPC, Searice, Libird, Cenesta, Déclaration de Berne...). Les interventions de ce groupe dans les débats de l'organe directeur se sont concentrées sur la nécessité d'orienter les politiques publiques et les financements de la conservation *ex et in situ* sur « les banques locales de semences gérées par les communautés » (ce que nous appelons en France « Maisons des semences paysannes »). Le sentiment général est que si nous n'obtenons pas cette réorientation, notre présence au Traité est peu utile et ne sert qu'à légitimer le libre accès de l'industrie aux semences paysannes. Le secrétariat du Traité doit mettre en place un groupe « d'experts » sur l'article 6 (utilisation durable) et une collaboration permanent avec les OSC (organisations de la société civile). A l'initiative de Crocevia, Guy a depuis rencontré deux fois le secrétaire du Traité à ce sujet et une réunion des OP (organisations paysannes) et ONG susceptibles de s'engager dans ce partenariat est en cours de préparation.
- Via Campesina Europe et Asprebess (coalition d'ONG) ont été reconnus observateurs à l'**UPOV**. Via campesina UE a demandé à Anne-Charlotte d'assurer sa représentation pour suivre ces travaux, ce qui nous donne accès à des informations de première main et renforce nos collaborations avec ces partenaires.

IV. Les programmes en cours

PICRI : le plus ancien des programmes de recherche auquel participe le réseau aura connu quelques tracasseries administratives avec le Conseil Régional d'Île-de-France en raison de sa prolongation. Toutefois le travail a pu être poursuivi avec les tests organoleptiques et nutritionnels des pains fabriqués avec les différentes variétés étudiées dans le projet. Les résultats sont en cours d'analyse et seront présentés lors du séminaire final qui sera organisé en février 2012.

SOLIBAM : le programme est dans sa seconde année d'exécution La visite de la plate-forme d'essai du CETAB par une quinzaine de paysan, qui présentait les variétés non sélectionnées et les mêmes variétés après sélection paysanne, a été particulièrement appréciée. La réunion annuelle au Moulon a permis l'analyse collective des résultats et engendré des modifications du protocole pour répondre aux questions des paysans et aux attentes de l'équipe scientifique.

REPERE/PEUV : le programme REPERE mené en partenariat avec la Fondation Science Citoyenne et BEDE a vu l'organisation d'un premier séminaire particulièrement riche en échange entre paysans, artisans semenciers et chercheurs pour dresser un premier bilan des recherches menées en commun. Co-financé par PEUV, il a permis de rédiger un livret aux éditions PEUV, collection émergence, intitulé "Vision Paysanne de la recherche dans le contexte de la sélection participative" diffusé par le RSP (voir plus bas). L'analyse de l'émergence du programme Solibam a également été co-écrite avec la FSC suite à plusieurs entretiens avec les paysans et chercheurs(ses) à l'origine du projet. Le second séminaire organisé à AgroParisTech à destination des chercheurs a été plus décevant de par la difficulté de co-organiser avec le département SAD de l'INRA, la faible participation des chercheurs et la difficulté du dialogue. Un dernier forum régional a été organisé à Rennes pour présenter les avancées du programme à un large public d'élus, de consommateurs, paysans, chercheurs, acteurs sociaux et environnementaux . Tous les actes, vidéos d'ateliers sont visibles sur le site de la FSC.

Europaid : programme européen mené par l'association Italienne ACRA dont BEDE est partenaire. Le RSP est en charge de plusieurs activités sous l'égide de BEDE. En 2011, ce programme a co-financé très partiellement des actions de diffusion et de plaidoyer sur les aspect réglementaires.

Cocébi : la Cocébi (Coopérative de céréales biologiques de Bourgogne) et la Confédération Paysanne avaient demandé au RSP de l'aider à mettre en place une plate-forme de blé anciens. Les associations Triptolème, Cetab, et Graines de Noé ont fournit les semences. Une visite publique a été animée par JF Berthelot (Cetab), Bernard Ronot et Eugène Kremp (Graines de Noé). Graines de Noé a ensuite supervisé la récolte. Cette plate-forme s'inscrivait au départ dans un programme plus large avec un colloque sur les droits des paysans prévu à Dijon début 2011 mais les financements n'ayant pu être obtenus, il a été assez difficile de maintenir un dialogue avec les responsables locaux de la Cocébi qui, du coup, n'ont pas bien compris pourquoi le RSP leur demandait une participation financière, principalement pour dédommager les paysans et associations locales qui avaient permis cette plate-forme.

RITIMO a pris du retard avec le départ de Sandrine, mais la rédaction de fiches de vulgarisation sur les semences et les enjeux associés sera réalisée par Fanny et Anne Charlotte en 2012 et 2013.

Le programme européen Léonardo partenariats Columelle : commencé en août 2010, ce programme a déjà permis 12 voyages d'étude dont 2 en France, auxquels ont participé les partenaires italiens (Rete Semi Rurali et AIAB), espagnols (Red de Semillas), allemands (Saatgut et Kultursaar), hongrois (ESSRG) et français (RSP et le CFP Inéopole de Brens).

Plus de 40 paysans, animateurs et formateurs français ont bénéficié des mobilités à l'étranger, sur des thématiques d'étude concernant les fruitiers, les potagères, les blés et la réglementation des variétés paysannes. Les partages de savoirs et d'expériences ont été très fertiles, tant au sujet de la conservation, des méthodes de sélection, de différents modes d'organisation possibles de gestion collective de la biodiversité cultivée, de la commercialisation et de la valorisation par la transformation de ces variétés paysannes. Ces rencontres ont donné l'occasion de mieux connaître nos partenaires, de mieux appréhender les problématiques et solutions trouvées actuellement autour de la gestion de la biodiversité cultivée, et de mener des actions communes comme la déclaration de Szeged (Hongrie) en février 2011.

La fin de ce programme est prévue pour juin 2012. D'ici là, 2 voyages et 3 sessions de formation en France sont prévus ainsi qu'un inventaire des formations existantes dans les différents pays. Le séminaire final est programmé pour le 27 mai 2012 à Brens, suivi d'un forum ouvert intégré à la 30^{ième} foire Biocybèle de Nature et Progrès Tarn le lundi 28 mai à Gaillac.

ESSAIMONS, l'Europe en plus large : n'ayant pas obtenu le niveau de financement demandé ni les co-financements initialement prévus sur ce projet, nous avons soumis à la Fondation de France une modification du programme. La Fondation de France a accepté ces modifications et ce projet est donc décalé sur 2012 : une délégation de 3 français (RSP), 3 hongrois (ESSRG) et 3 roumains (CET) iront en février 2012 visiter l'Arche de Noah en Autriche afin de découvrir leur organisation collective autour des potagères, et une délégation de 3 autrichiens, 3 hongrois et 3 roumains viendront en France pour l'événement des Maisons de la Semence Paysanne de septembre 2012. En parallèle, la rédaction de fiches techniques est prévue.

V. Vie du réseau

Nouveaux adhérents

- Bio Loire Océan
- Bio 82
- AgriNature (Limousin)
- Kerna un Sohma
- La Maison du Jardin
- Fac Verte

ce qui porte à 57 associations ou collectifs, membres du RSP.

L'équipe salariée

La transition a été plus longue que prévue depuis le départ d'Hélène fin septembre 2010. Beaucoup de mouvements encore au sein de l'équipe salariée avec le départ de Sandrine après la campagne communication et sa volonté de ne pas prendre en charge la communication interne du RSP. Les difficultés de coordination de l'équipe en raison de son éclatement ont incité le CA à transférer le siège social du RSP afin de regrouper tous les salariés à Aiguillon dans le Lot et Garonne. Transfert occasionnant le départ d'Isabelle pour raison géographique. L'arrivée tardive de Fanny (suite à l'échec d'une première vague de recrutement en mars) pour prendre en charge le travail de capitalisation et la communication interne et externe du RSP a retardé le démarrage

des enquêtes et les parutions des bulletins. Isabelle a été remplacée par Jean François au poste de secrétaire comptable. Globalement , l'équipe salariée a fonctionné avec 5 ETP pendant plus de 6 mois.

Echanges de savoirs et partage d'informations

Guy et Anne-Charlotte ont donné plusieurs formations chacun sur la réglementation des semences dans des groupes de paysans. Ces formations avaient pour objet faire un état des lieux de ce qu'il est possible de faire aujourd'hui d'un point de vue juridique pour permettre l'émergence de maisons de la semence paysanne.

Guy a donné une quinzaine de conférences publiques, et a participé à :

- des conférences « institutionnelles » : table ronde avec le GNIS et le GEVES à AgroParisTech.
- deux tables rondes organisées à Montpellier par Agropolis sur la gestion des ressources phylogénétiques en France avec des représentants du Ministère de l'Agriculture, du secrétariat du Traité et le la direction de l'INRA,
- la Conférence régionale agricole organisée par le Conseil régional PACA.

Patrick a assuré plusieurs formations (Aude, Pays Basque, Bourgogne, Charente) sur le blé ainsi qu'une intervention à l'université d'été d'agro-écologie organisée par l'INRA d'Auzeville (Laurent Hazard) et à Euromed (Marseille). Il a également participé à la construction de la formation Paysans boulangers avec le CFPPA de Montmorot (Jura) qui démarre en décembre 2011.

De nombreuses formations ont été organisées par les adhérents avec :

- François Delmond, Philippe Catinaud, Valérie Abatzian... pour les potagères,
- Triptolème, CETAB, ARDEAR, Patrick et Jennifer pour les groupes blé et maïs,
- Guy pour le groupe vigne en Alsace.

Le groupe fruit a travaillé surtout autour de l'évolution de la réglementation (catalogue obligatoire en septembre 2012 et répertoires associatifs) et a gagné un siège de représentation au groupe de travail CTPS sur cette question. Les croqueurs de Carotte s'organisent pour conserver et diffuser ouvertement des semences de variétés non inscrites et pour faire reconnaître les modes de maîtrise agroécologique des questions sanitaires.

Le développement des groupes en région

L'accueil de l'AG en Alsace témoigne de la vitalité des essaimages dans le nord-est de la France suite au travail de Bernard Ronot appuyé par l'équipe du RSP. D'autres groupes sont également en constitution en Lorraine, en Franche Comté, en Charente, en Limousin pendant que les régions avec des groupes plus anciens s'organisent en réseau. Par exemple l'Aquitaine qui a regroupé tous les acteurs de la biodiversité cultivée de la région ainsi que les nouveaux acteurs du Limousin et de Poitou Charente pour organiser l'événement Maisons de la Semence Paysanne (MSP) en 2012. De même Bretagne et Pays de Loire se préparent pour l'accueil d'un second événement sur les MSP en 2013, en lien avec le 10ème anniversaire du RSP.

Diverses initiatives ont renforcé la coordination du travail des membres du RSP en régions Midi-Pyrénées, Languedoc, PACA et Rhône-Alpes sans nécessairement rechercher des structururations régionales formelles. Si l'échelle régionale s'impose pour certains financements, elle n'est pas toujours la plus pertinente pour la mise en réseau des groupes adhérents au RSP.

Ce qui n'a pu être fait ou trop partiellement

- Le travail entamé par Hélène sur le Fond de Soutien aux actions de gestion et de préservation de la biodiversité cultivée n'a toujours pas réellement démarré en 2011 suite à son départ. Nous espérons qu'il puisse démarrer assez vite pour un lancement lors de l'événement MSP 2012.
- La communication externe faute de temps salarié disponible a été faite au coup par coup, surtout sur les aspects réglementaires et valorisation des actions de terrain. Pour la même raison, le site internet a été géré à minima (Anne-Charlotte pour la réglementation et Jean François pour la vie du réseau).

VI. Les financements 2011 (cf compte de résultat 2011)

Les principaux financements sont cette année :

- La Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme (FPH) au niveau structurel à hauteur de 50 000 €.
- La FPH qui a accordé une rallonge de financement de 30 000 € pour soutenir les actions d'enquêtes auprès de nos membres sur les organisations collectives de la gestion de la biodiversité cultivée en vue de la réalisation d'un cahier de propositions « Rio + 20 » et de l'événement des Maisons de la Semence Paysanne en 2012. Ce travail d'enquête n'ayant pu commencer que tardivement cette année, et l'exercice comptable se terminant au 30/09, 15 000 € sont comptabilisés sur cet exercice comptable.
- La FPH a également accordé son soutien sur le projet de mutualisation des veilles juridiques, ainsi que le projet transversal Pour l'Emergence d'une Université du Vivant (PEUV).
- La Fondation de France (Veille juridique). Le financement pour le projet Essaimons est reporté sur 2012.
- Une réserve parlementaire de Marie Christine Blandin.
- La fondation Patagonia.
- Les projets de recherche (REPERE, PICRI, SOLIBAM, Cocébi).
- Le projet européen Léonardo partenariats Columelle.
- La confédération Paysanne et Nature et Progrès pour leur soutien au financement de l'équipe des salariés, et, avec les Croqueurs de Carottes, les Amis de la Terre et ATTAC, pour leurs cotisations et soutien à la veille juridique.
- Les subventions des emplois aidés et les transferts de charges ont été plus importants qu'initialement budgétés.
- Enfin les adhésions (en hausse), dons (en légère baisse liée à la fin de la campagne sur la biodiversité cultivée), ventes de publications (en baisse cette année, lié au manque de communication) et diverses interventions (en hausse).

Les dépenses :

- La décision du regroupement de l'équipe à Aiguillon dans le Lot et Garonne a engendré quelques frais mais permettra à l'équipe de mieux travailler ensemble. Les nouveaux locaux loués, spacieux, offrent des conditions de travail agréables aux salariés qui y sont basés. Ils permettent également d'accueillir des réunions de travail et disposent d'un local où toutes les publications sont stockées, résolvant le stockage dispersé des années précédentes.
- Les décalages entre les départs de Sandrine et d'Isabelle et les arrivées de Fanny et Jean-

- François ont généré des dépenses de personnel inférieures au prévisionnel.
- Les coûts des honoraires du cabinet comptable correspondent au coût de la gestion sociale 2011 et au coût de la réalisation des bilans 2010 et 2011 par EXCO. Ainsi, à partir de ce jour, les honoraires du cabinet comptable pourront correspondre à l'exercice comptable.
 - D'autre part, moins de dépenses ont été réalisées par rapport au prévisionnel dû au report de certaines activités (Essaimons, séminaire final PICRI), au peu de participations de membres aux rencontres internationales liées à la coordination européenne ou suivi réglementaire du TIRPAA, et à l'attention portée aux frais de déplacements (enquêtes MSP, voyages Léonardo...).

Bilan et compte de résultat

Le compte de résultat de l'exercice du 1/10/2010 au 30/09/2011 présente un solde positif de 23 984 €. Il est difficile de comparer avec l'exercice précédent qui était sur 9 mois seulement.

Une erreur de calcul détectée dans le tableur de l'inventaire des stocks au 30/09/2010 fait apparaître sur cette année une variation de stock de + 12 701 €, qui se retrouve sur le résultat et le bilan final.

VII. Orientation 2012

- Après pratiquement deux années sans événements importants, le RSP se prépare pour l'organisation d'un **événement sur le thème des Maisons de la Semence Paysanne en Aquitaine en septembre 2012**, préparé localement avec Bio d'Aquitaine et ses partenaires (Biau Germe, Cetab, Civam bio 47, Agrobio Périgord, FRCIVAM Limousin, CBD Poitou Charente).
- Un **ouvrage sur la gestion dynamique et collective et un cahier de proposition sur ces thèmes et sur les enjeux autour de la marchandisation de la biodiversité (Rio +20)** sont prévus pour le premier semestre 2012.
- Un **atelier sur les droits des paysans** devrait être organisé ainsi qu'une rencontre des partenaires internationaux du RSP qui suivent la mise en œuvre du TIRPAA.
- L'événement MSP 2012 ainsi que le travail de capitalisation devrait nous permettre d'**améliorer notre communication interne puis externe** avec des outils qui seront proposés par Fanny dès que le cahier de propositions sera rédigé. Une liste internet réservée aux animateurs des structures du RSP doit être mise en place afin de mutualiser nos outils.
- Le travail de **mutualisation des veilles juridiques** se poursuivra également et l'association Inf'OGM qui portait ce dossier l'année dernière a demandé au RSP de prendre le relais. Une demande de financement à la Fondation de France a été déposée pour soutenir cet effort.

Remarque : Les deux volets événement en Aquitaine et mutualisation des veilles juridiques expliquent l'importance de l'augmentation du budget prévisionnel.

- Le travail autour de la **proposition de loi** s'intensifie et il sera important de définir la place du RSP dans l'animation de la coalition « Semons la biodiversité », et de dégager les moyens d'une large communication. De même les discussions avancent avec Inf'OGM

pour la mise en place d'une **veille citoyenne d'information** (à distinguer de la veille juridique) sur les semences mutualisée avec d'autres partenaires et d'autres veilles d'information (OGM, pesticides/PNPP, abeilles...). Un budget permettant un démarrage de cette veille d'information a été demandé à la FDF mais il nécessitera d'être consolidé par d'autres apports. La définition de la future politique de communication externe propre au RSP dépend beaucoup de l'aboutissement de ce dossier mutualisé.

- Le RSP est partenaire de **nouveaux projets** qui démarrent en 2012 dont un CASDAR mené par l'ITAB sur le thème des Maisons de la Semence Paysanne, un REPERE 2 (travail sur les critères permettant une reconnaissance réglementaire des variétés population), le projet Essaimons (voir plus haut), et un programme de recherche sur la biodiversité des levains. D'autres initiatives seront explorés en 2012 (Europaid, Léonardo pour financer la construction du réseau Européen Libérons la Diversité)

ANNEXES

PUBLICATIONS 2011

- PEUV : « **Vision paysannes de la recherche dans le contexte de la sélection participative** », avec FSC, BEDE.
- PEUV : « **Nouvelles techniques de manipulation du vivant, pour qui ? Pour quoi ?** » avec Inf'OGM
- RENABIO, publication du livre « **Du grain au pain** » en anglais.
- CAB Pays de la Loire : « **Des blés bio...diversité !** »
- Alternat-presse : **Guide des Semences et Plants 2011 - 2012**
- Le RSP a contribué a plusieurs articles sur les semences paysannes et/ou l'actualité réglementaire dans différentes revues et publications : Biocontact, revue Nécessaire, L'âge de faire, Campagne Solidaire, Ecorev, bulletin Inf'OGM, Nature & Progrès, Alternative Santé, Politis, Jardins de France.
- Trois ouvrage collectifs avec la participation du RSP (Guy) publiés par Minga « Seule la diversité cultivée peut nourrir le Monde », le Cetim (Centre Europe – Tiers Monde) « La propriété intellectuelle contre la biodiversité » et Vecam « Libres savoirs, les biens communs de la connaissances ».

Liste des salariés au 1er décembre 2011

- Guy Kastler, délégué général, aspects juridiques et reconnaissance des semences paysannes.
- Anne-Charlotte Moÿ, juriste, chargée de l'animation de la veille juridique sur les semences.
- Patrick De Kochko, coordinateur (réseau et programmes de recherche), chargé de mission du groupe céréales et pain.
- Fanny Levrouw, animatrice mise en réseau et communication, chargée du travail de capitalisation et des événements Maisons de la Semence Paysanne.
- Magali Outtier, responsable administrative et financière du réseau, animatrice-coordinatrice du programme Léonardo.
- Jean-François Chauvel, secrétaire-comptable, chargé des expéditions et de la vente de documents.